



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire de Charlevoix satisfaite de sa rencontre avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

La Malbaie, le 6 septembre 2019. — Au sortir de la rencontre avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, la Commission scolaire de Charlevoix (CSDC) s'encourage de l'ensemble des échanges qui a eu lieu aujourd'hui en présence de la députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré, madame Émilie Foster. La résolution des grands enjeux qui ont été portés à l'attention du ministre en juin dernier ont tous été abordés, notamment le financement équitable de l'organisation, l'offre de formation professionnelle et le maintien de la gouvernance scolaire en Charlevoix.

« Aujourd'hui, le ministre a reconnu les réels enjeux de la CSDC qui lui ont été présentés il y a près de trois mois. Je suis heureux de constater qu'il est en action pour la pérennité financière de l'organisation et qu'il a démontré de l'ouverture à s'inspirer des pistes de solution que nous avons proposées lors de notre première rencontre. Nous sommes sans doute sur la bonne voie » affirme le président, monsieur Pierre Girard. *« La CSDC espère pouvoir bénéficier d'une solution durable à partir de l'exercice financier 2020-2021, qui serait précisée lors du prochain processus budgétaire du gouvernement au printemps 2020 »*, ajoute-t-il.

Lors de cette rencontre, monsieur Pierre Girard, président, accompagné de madame Martine Vallée, directrice générale, et de monsieur Simon Gagné, directeur du service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, ont eu l'occasion de préciser certaines demandes qui permettraient de diversifier et de pérenniser la formation professionnelle en Charlevoix. Le ministre et la députée ont notamment reconnu l'absence de programmes de formation professionnelle exclusifs à la région de Charlevoix et se sont montrés sensibles à l'importance d'identifier un créneau reconnu et spécifique au territoire, comme le secteur de l'environnement par exemple, pour renouveler l'offre de programmes de formation porteurs d'avenir.

De plus, le sujet du dossier de l'Hôpital de La Malbaie a été abordé advenant le cas qu'il se concrétiserait par un agrandissement de l'hôpital actuel et en considération des enjeux possibles pour les deux écoles primaires de La Malbaie.

La reconnaissance des enjeux de la CSDC et l'ouverture des élus provinciaux et de leurs équipes respectives à explorer des avenues durables et pérennes pour Charlevoix sont appréciées. Ils démontrent non seulement un appui à l'organisation dans les défis auxquels elle fait face, mais aussi à toute la population de Charlevoix.

En terminant, la CSDC souligne que le travail effectué jusqu'à présent par la députée, madame Émilie Foster, est conforme aux engagements qu'elle a pris envers le Conseil des commissaires lors de la dernière campagne électorale. Elle peut compter sur l'entière collaboration de la commission scolaire afin qu'elle puisse les réaliser dans les prochains mois.

« Je suis plus optimiste maintenant de l'appui et de l'engagement de monsieur Roberge et de madame Foster à concrétiser des solutions durables pour l'ensemble du dossier dans les mois à venir », conclut monsieur Girard.

-30-

Source :

Commission scolaire de Charlevoix
418-665-3765, poste 3000
dg@cscharlevoix.qc.ca



Suivez-nous sur Facebook

